

# MAIRIE DE DOMARIN

## **2015/04/20 Conseil Municipal n° 4-2015**

Séance du lundi 20 avril 2015 à 20h

Présents : A. MARY, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, B. ALLARD, V. CHABERT-GRANGEON, C. DEMEULEMEESTER, C. GAGEY, G. MARQUET, F. PICARD-MASI, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Pouvoirs : M. GIROUD à C. GAGEY et D. BOUSQUET à D. SUPTIL

Secrétariat : A. CHOLLET et M. LACROUTE

Secrétaire de séance : Marie-Laure AGAVIOS

- ➔ Procès-verbal de la séance du 9 mars 2015 : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.
- ➔ Décisions du maire du 10 mars au 20 avril 2015 :
  - 30 mars 2015 : Acceptation du devis PARCS & SPORTS d'un montant de 1 260.00 € TTC pour le décompactage du terrain de Football synthétique.
  - 30 mars 2015 : Acceptation du devis PACCARD d'un montant de 879.6 0€ TTC pour le renouvellement du battant de la cloche.
  - 30 mars 2015 : Acceptation du devis PACCARD d'un montant de 2 679.04 € TTC pour le renouvellement du joug bois traditionnel.
  - 31 mars 2015 : Acceptation du devis VEDIF d'un montant de 551.88 € TTC pour l'achat de panneaux de rue pour le repérage des pièges à gravier.
  - 09 avril 2015 : Acceptation du devis LATHULIERE d'un montant de 990.00 € TTC pour la réparation du mur du garage « LABRUNE ».
  - 09 avril 2015 : Acceptation du devis PAYSAGE DE BOCZOZEL d'un montant de 864.00 € TTC pour la mise en place des poteaux cages et corners sur le terrain stabilisé de football.

→ **Subvention à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat** : La Chambre des Métiers et de l'Artisanat soutient son centre de formation, l'EFMA (Espace Formation des métiers et de l'Artisanat) de Bourgoin-Jallieu, avec l'ambition de proposer une formation performante et adaptée aux besoins des entreprises et des jeunes du département. Quatre jeunes de Domarin sont inscrits à ces formations. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat nous demande une subvention de 400 € (100 € par apprenti). **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Budget annexe « Lotissement de l'Itrat » - Compte de Gestion du Receveur de l'exercice 2014** : Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2014 a été établie par le Receveur en poste de Bourgoin-Jallieu et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du Budget annexe « Lotissement de l'Itrat ». Le Conseil Municipal adopte le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2014. **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Devis Réfection de dépassées de toiture et caniveaux à l'Ecole élémentaire René Fillet** : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le choix de la commission travaux :

- L'Entreprise MERG pour les bandeaux et sous-face de dépassées de toiture pour un montant de 11 438,81 € TTC.
- L'Entreprise GINET pour la dépose et pose de caniveaux pour un montant de 11 760 € TTC.

Il est demandé de réaliser ces travaux pendant la période des vacances d'été. **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Subventions aux Associations d'intérêt local pour 2015 :**

|                   |          |
|-------------------|----------|
| ASD               | 3 200 €  |
| Tennis Club       | 2 650 €  |
| Judo              | 3 200 €  |
| Co Ainsi Danse    | 2 374 €  |
| ACCA              | 150 €    |
| Boule du Ruisseau | 600 €    |
| Tennis de Table   | 768 €    |
|                   | <hr/>    |
|                   | 12 942 € |

**Adoptée à la majorité** avec 12 Pour et 2 Contre.

→ **Subventions aux Associations d'intérêt général pour 2015 :**

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Croix Rouge              | 200 € |
| Donneurs de Sang         | 100 € |
| Syndicat d'Elevage       | 100 € |
| MFR Le Chalet            | 100 € |
| Institut Médico Educatif | 150 € |
| Centre Léon Bérard       | 100 € |
| Ligue contre le Cancer   | 100 € |
| Prévention routière      | 100 € |
| AFIPAEIM                 | 150 € |
| Delphine Neyret          | 200 € |
| DDEN                     | 50 €  |
| APIE                     | 150 € |
| AFSER                    | 150 € |
| Bibliothèque CHPO        | 50 €  |

---

1 650 €

**Adoptée à la majorité** avec 13 Pour et 1 Contre.

→ **Subvention au Sou des Ecoles** : Le Conseil Municipal décide de verser au Sou des Ecoles une subvention de 2 100 € pour l'année 2015. **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Subventions exceptionnelles aux Associations locales** : Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention exceptionnelle aux Associations suivantes :

|  |         |
|--|---------|
| - CVSD - Centre de Vacances Sportif de Domarin<br>(Nouvelle Association) | 1 500 € |
| - ASD (40 ans - 160 € par 10 ans)  | 640 €   |
| - Judo Club (30 ans - 160 € par 10 ans)                                  | 480 €   |
| - Méditation en mouvement (Animation Atelier TAP)                        | 520 €   |
| - Club de Peinture (Animation Atelier TAP)                               | 520 €   |

---

3 660 €

**Adoptée à l'unanimité.**

→ **Questions diverses :**

- **Jury d'Assises** : Tirage au sort de 3 personnes dans la liste électorale
  - Madame PEILLEX Nadine
  - Madame CHAPOT Aline
  - Monsieur CHRISTOPHE Philippe
  
- **CAPI - Rapport d'Activités 2014** : Ce rapport a été distribué à chaque Elu.
  
- **Rapport financier du SMND** : Explications sur le système de calcul proposé par le nouveau bureau du SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) Cette proposition fait suite au déficit budgétaire de ces dernières années (Déficit estimé à 1.9 Million d'euros).
  
- **Salle commune de l'Itrat** : Mise à disposition, dans l'immeuble de l'Itrat d'une salle commune de 48,61 m2 par la SEMCODA à titre purement gracieux. Une convention de prêt est à définir par le Conseil Municipal, pour son occupation par les Domarinois à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015.
  
- **Remerciements du Bureau de la vie démocratique de la Préfecture de l'Isère** pour notre participation à l'organisation des élections départementales 2015. Les prochaines élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.
  
- **Demande d'une employée communale** : Madame BERARD Chantal, employée à l'Agence Postale, demande la possibilité de travailler une semaine sur deux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
  
- **Demande d'un habitant de la Commune** : Un habitant de la Commune, locataire d'un garage, nous fait remarquer qu'il a trop payé par rapport à l'indice de construction. Monsieur le Maire doit le rencontrer et réajuster le prix.
  
- **Démission** : Laurence LAFORET a rencontré Monsieur le Maire le 10 avril 2015 pour lui remettre sa démission du Conseil Municipal, avec prise à effet immédiat, pour raisons personnelles.
  
- **Aménagement de l'avenue de la Ferronnière** : Remarque de Claude DEMEULEMEESTER concernant le choix du Bureau d'Etudes, ERCD. Le Conseil Municipal aurait dû intervenir auprès des services de la CAPI pour demander que le marché soit passé après un appel à candidature. Ce Bureau d'Etudes n'a pas les meilleures compétences pour cet aménagement qui reste un projet ambitieux et qui a été fixé comme projet du mandat.

**Fin de séance à 22h45**  
**Marie-Laure AGAVIOS**